©Diane Rondot

Patricia Savin
A l'Orée du changement

Co-fondatrice du cabinet d'avocats Savin Martinet Associés, Patricia Savin a été élue au mois de juin à la présidence de l'association environnementale Orée. Profitons de cette nomination pour faire un point sur ses nouvelles fonctions.

« Depuis vingt ans, l'association est de plus en plus sollicitée lors de consultations nationales notamment sur les questions d'éco-conception, de gouvernance, d'écologie industrielle et de biodiversité dans le cadre de «l'année internationale de la biodiversité» et des indicateurs de la Stratégie Nationale de Développement Durable ».

Avocate au barreau de Paris depuis 1995, Patricia Savin est spécialisée en droit de l'environnement au sein du Cabinet Savin Martinet Associés. Ayant toujours eu le désir d'appréhender le droit dans son opérationnalité, elle a souhaité comprendre la réalité du droit de l'environnement sur le terrain et en mesurer la portée réelle. Afin d'instaurer une culture d'entreprise en cohérence avec ses valeurs, elle a engagé au sein du cabinet une démarche citoyenne : « *nous souhaitions être acteurs du changement au quotidien. Pour cela, nous avons identifié avec précision nos impacts environnementaux. Nos efforts se sont notamment portés sur la rénovation de nos propres bureaux selon le référentiel HQE. Le cabinet est également certifié ISO 14001, ISO 9001 et OHSAS 18001* ».

Patricia Savin s'est rapprochée de l'association Orée afin de participer à une réflexion, aux côtés d'autres entreprises et collectivités. Celle-ci portait sur la prise en compte opérationnelle de l'environnement et en particulier sur le management environnemental et sa mise en application. Cet été, l'avocate a succédé à Ghislaine Hierso (Veolia Environnement) en tant que présidente de cette association, dont l'approche terrain la séduisait. « *La démarche d'Orée est utile : elle favorise les réflexions communes autour des pratiques environnementales les plus abouties et met en œuvre des outils pratiques d'aide à la décision (guides, plate-formes Internet,…). L'association instaure ainsi un dialogue entre entreprises, collectivités, organismes institutionnels ou scientifiques et associations* ». Force de proposition constructive et pragmatique depuis vingt ans, l'association est de plus en plus sollicitée lors de consultations nationales notamment sur les questions d'éco-conception, de gouvernance, d'écologie industrielle et de biodiversité dans le cadre de «l'année internationale de la biodiversité» et des indicateurs de la Stratégie Nationale de Développement Durable.

Comment qualifieriez-vous votre rôle au sein de l'association Orée ?

« *Mon rôle s'apparente à celui d'un chef d'orchestre qui fait le lien entre l'équipe Orée, les membres du conseil d'administration, les groupes de travail et leurs présidents. Je joue un rôle d'interface avec la Déléguée Générale, Nathalie Boyer, afin de connaître l'avancement des travaux et de proposer de nouvelles thématiques de discussion en lien avec les administrateurs.* »

Précisément, quels sont les projets sur lesquels vous travaillez ?

« *Il pourrait être intéressant de mener une réflexion globale autour d'une vraie gouvernance environnementale en créant une instance d'une portée mondiale via, par exemple, une Organisation Mondiale de l'Environnement à l'image des Organisations Internationales du Commerce et du Travail.*

D'autre part, Orée va approfondir ses sept priorités (voir encadré) et suivre les propositions émises lors de la conférence environnementale des 14 et 15 septembre derniers. Dans ce cadre, l'association a proposé plusieurs mesures opérationnelles pour chacune des cinq tables rondes (transition énergétique, biodiversité, risques sanitaires environnementaux, fiscalité écologique et gouvernance environnementale). »

Quelles propositions avez-vous formulé lors de la conférence environnementale ?

« *Sur la thématique de la transition énergétique, nous souhaitons voir se développer les démarches d'éco-conception des produits et des services et s'accélérer les démarches d'écologie industrielle et territoriale (bouclage des cycles de flux, circuits courts,…). Pour ce qui concerne la reconquête de la biodiversité, Orée promeut notamment la lutte contre l'artificialisation des sols par une gestion durable des zones d'activités. Enfin, l'association a souhaité soutenir la création d'une plate-forme nationale de la RSE, lors de la table ronde consacrée à l'amélioration de la gouvernance environnementale. La mise en place d'une plate-forme de dialogue et de concertation doit permettre de concrétiser une politique publique nécessaire en la matière.* »

Les sept priorités d'Orée

- Biodiversité et économie
- Eco-conception des produites et des services
- Expertise environnementale
- Ecologie industrielle et territoriale
- Risques environnementaux
- Reporting et affichage environnemental
- Santé et environnement